

**Bourdalé Dufau Audit & Conseils**

Pierre BOURDALE DUFU - Sandro D' OVIDIO

22, avenue Edouard VII - 64000 Pau

Tél. 05 59 11 20 20 / Fax 05 59 11 20 30

Mail [bdac@bdac-jpa.com](mailto:bdac@bdac-jpa.com) / Site [www.bdac-jpa.com](http://www.bdac-jpa.com)

## **SPORT PYRENEES EMPLOI 64**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

## **SPORT PYRENEES EMPLOI 64**

Siège social : 12, rue du Professeur Garrigou Lagrange – 64000 Pau

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SPORT PYRENEES EMPLOI 64, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Pau, le 9 juin 2011

Le Commissaire aux comptes  
**BOURDALE DUFAU AUDIT & CONSEILS**



Sandro d'Ovidio  
Associé

# Comptes annuels



## Bilan ASS SPORT PYRENEES EMPLOI 64

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	1 794	1 794		
Concessions, brevets et droits assimilés	7 982	7 982		828
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	4 217	4 217		
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	24		24	24
Prêts				
Autres immobilisations financières				93
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 016</b>	<b>13 993</b>	<b>24</b>	<b>945</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	106 042	11 177	94 865	83 396
Autres créances	86 651		86 651	55 602
Divers				
Valeurs mobilières de placement	107		107	107
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	110 601		110 601	139 541
Charges constatées d'avance	1 074		1 074	873
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>304 475</b>	<b>11 177</b>	<b>293 298</b>	<b>279 518</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>318 491</b>	<b>25 170</b>	<b>293 321</b>	<b>280 462</b>

# Comptes annuels



## Bilan ASS SPORT PYRENEES EMPLOI 64

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	66 489	66 489
Report à nouveau	-22 472	-55 933
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 542</b>	<b>33 461</b>
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>74 559</b>	<b>44 017</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions d'invest sur biens non renouvelables	10 000	10 000
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Résultat sous contrôle des tiers financeurs		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>84 559</b>	<b>54 017</b>
Provisions pour risques	54 338	54 338
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>54 338</b>	<b>54 338</b>
Fonds dédiés sur subventions	22 242	25 617
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>22 242</b>	<b>25 617</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	3 241	6 339
Découverts et concours bancaires		
Total Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 241	6 339
Emprunts et dettes financières diverses	9 918	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 614	39 628
Dettes fiscales et sociales	93 409	96 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		4 180
<b>DETTES</b>	<b>132 183</b>	<b>146 491</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>293 321</b>	<b>280 462</b>

# Comptes annuels



## Compte de résultat ASS SPORT PYRENEES EMPLOI 64

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%
Ventes de marchandises				
Production vendue	924 125	75,29	926 167	75,09
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	297 915	24,27	301 746	24,46
Reprises s/prov. et Transferts de charges	2 183	0,18	52 134	4,23
Cotisations	5 340	0,44	5 560	0,45
Autres produits	17		23	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 229 580</b>	<b>100,18</b>	<b>1 285 630</b>	<b>104,23</b>
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	191 385	15,59	170 005	13,78
Impôts et taxes	46 395	3,78	43 867	3,56
Salaires et Traitements	684 968	55,81	684 441	55,49
Charges sociales	271 226	22,10	267 771	21,71
Amortissements et provisions	2 890	0,24	61 728	5,00
Autres charges	2 200	0,18	223	0,02
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 199 065</b>	<b>97,69</b>	<b>1 228 035</b>	<b>99,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>30 515</b>	<b>2,49</b>	<b>57 595</b>	<b>4,67</b>
Opérations faites en commun				
Produits financiers	251	0,02	320	0,03
Charges financières	223	0,02	913	0,07
<b>Résultat financier</b>	<b>27</b>		<b>-593</b>	<b>-0,05</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>30 542</b>	<b>2,49</b>	<b>57 002</b>	<b>4,62</b>
Produits exceptionnels	93	0,01	2 204	0,18
Charges exceptionnelles	3 468	0,28	128	0,01
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-3 375</b>	<b>-0,27</b>	<b>2 076</b>	<b>0,17</b>
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées	3 375	0,27		
Engagements à réaliser			25 617	2,08
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>30 542</b>	<b>2,49</b>	<b>33 461</b>	<b>2,71</b>

Annexe

# COMPTES ANNUELS



	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Tableau de variation des fonds associatifs	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Subventions d'exploitation	x		
- Fonds dédiés sur subventions	x		
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat	x		
- Tableau des effectifs	x		
- Droit individuel à la formation	x		
- Rémunération des dirigeants		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Contributions volontaires	x		
- Suivi des legs et donations		x	
- Suivi des dons restant à vendre		x	
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Fonds dédiés sur générosité du public		x	
- Compte emplois ressources		x	



Désignation de l'association :  
SPORT PYRENEES EMPLOI 64

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 293 321 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 30 542 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01 janvier 1900 par les dirigeants de l'association.

## Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

La provision pour risque d'emploi qui a été constituée depuis plusieurs années sur la base d'un plafond de 7 % des salaires bruts ne peut plus être dotée dans ce secteur d'activité.

En effet, elle doit dorénavant répondre à un risque que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine. Tel n'est pas le cas des dotations qui couvriraient des risques généraux tels que la transformation de CDD en CDI , le risque des licenciement si SPE 64 arrêterait son activité...

En conséquence aucune dotation n'a été réalisée sur cet exercice.

Il appartiendra à l'Assemblée de statuer sur le sort de la provision antérieurement constituée.

Seules sont exprimées les informations significatives.



## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 794			1 794
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 982			7 982
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 776</b>			<b>9 776</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 217			4 217
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 217</b>			<b>4 217</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	24			24
- Prêts et autres immobilisations financières	93		93	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>117</b>		<b>93</b>	<b>24</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 109</b>		<b>93</b>	<b>14 016</b>



## Immobilisations financières

L'association possède :

Crédit Mutuel 1 part de 7.62 € depuis le 21.12.1994

Caisse d'Epargne 1 part de 16 € depuis le 07.02.2007

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 794			1 794
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 154	828		7 982
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 948</b>	<b>828</b>		<b>9 776</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 217			4 217
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 217</b>			<b>4 217</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>13 165</b>	<b>828</b>		<b>13 993</b>



Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	828		828
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>828</b>		<b>828</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			



## Actif circulant

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 193 767 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	106 042	95 573	10 469
Autres	86 651	86 651	
Charges constatées d'avance	1 074	1 074	
<b>Total</b>	<b>193 767</b>	<b>183 298</b>	<b>10 469</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Formation A Recevoir	7 028
Etat - Subv A Recevoir	77 977
Produits A Recevoir	958
<b>Total</b>	<b>85 964</b>



## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées	10 000			10 000
<b>Total fonds avec droit reprise</b>	<b>10 000</b>			<b>10 000</b>
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	66 489			66 489
Report à Nouveau	-55 933	33 461		-22 472
Résultat de l'exercice	33 461		2 919	30 542
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>54 017</b>	<b>33 461</b>	<b>2 919</b>	<b>84 559</b>



## Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Les postes concernées sont :

- la provision pour risques d'emploi à hauteur de 54 338.00€
- les fonds dédiés sur subvention de fonctionnement de DLA à hauteur de 22 241.65 €.

Suite au changement de méthode concernant la formation de la provision pour risque d'emploi, il n'y a aucune variation de elle-ci.

Elle représente 7 % de la masse salariale de 2009.

La reprise concerne l'utilisation des fonds dédiés DLA.

### Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	79 955		3 375		76 580
<b>Total</b>	<b>79 955</b>		<b>3 375</b>		<b>76 580</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			3 375		



## Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 132 183 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 241	3 241		
Emprunts et dettes financières divers	9 918		9 918	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	25 614	25 614		
Dettes fiscales et sociales	93 409	93 409		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>132 183</b>	<b>122 265</b>	<b>9 918</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	3 098			

### Charges à payer

	Montant
Fourn Factures Non Parvenues	19 058
Provision Pour Conges A Payer	12 837
Charges sociales sur congés à payer	7 088
<b>Total</b>	<b>38 983</b>

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	1 074		
<b>Total</b>	<b>1 074</b>		



## Charges et produits d'exploitation et financiers

### Subventions d'exploitation

#### Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
DLA	25 616	25 616	3 375		22 241
<b>Total</b>	25 616	25 616	3 375		22 241

## Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		30 542
Structure	120 419	
Activité		139 638
DLA		11 323
<b>Part du résultat sur gestion conventionnée</b>	<b>120 419</b>	<b>150 961</b>
<b>Part du résultat sur gestion libre</b>		



L'effectif ne concerne que l'effectif de la structure.  
L'effectif sur la DAS concerne 275 personnes.

## Effectif

Effectif moyen du personnel : 25 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	1	4	5	5
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

## Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 120 heures dont 590 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Le montant de l'engagement relatif au D.I.F a été évaluée pour les seuls salariés permanents correspondant à un montant de 8 975 €



## Contributions volontaires

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>		
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>		

Aucune valorisation n'a été communiquée